

Assemblée Générale Ordinaire AMAPULIS

Samedi 29 novembre 2025 au LCR de la Treille

107 adhérents à l'AMAP pour la saison 2025-2026. 27 adhérents sont présents, et 41 sont représentés, soit un total de 68 adhérents présents ou représentés.

1) Rapport moral

Par Christine Dillmann, co-présidente

Rappels sur le principe de l'AMAP

- Pour pouvoir bénéficier des salles de la ville, on a signé le contrat d'engagement républicain. (bienveillance, diversité et laïcité, contrat consultable sur le site internet)
- Uniquement des bénévoles.
- Participation aux événements et manifestations organisés par la Ville des Ulis.
- Participation à des chantiers d'entraide pour les travaux agricoles.
- Les adhérents concluent des contrats annuels avec les producteurs.

Pour 2024-2025

- Plusieurs nouveaux contrats ont été souscrits
- Engagement sur 3 grands objectifs : confiance et entraide avec les producteurs, soutien et force de proposition pour les événements organisés par la ville des Ulis, travail pour développer la solidarité alimentaire.

Les co-présidents et les membres du Conseil de l'AMAP ULIS déclarent qu'il n'existe ni entre eux, ni avec les membres de l'association, ni avec les agriculteurs partenaires, ni avec des personnes représentant l'autorité publique, aucune transaction financière de quelque nature ou de quelque montant que ce soit, et que leur mandat consiste exclusivement à administrer bénévolement l'association .

L'association n'a pas perçu de dons pendant l'exercice 2024-2025. Pour rappel, les contributions volontaires des adhérent.e.s sont versées directement dans la caisse des paniers solidaires.

Ce rapport moral est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

2) Rapport financier

par Corinne Fournet, trésorière

L'association est toujours dans le positif et se porte bien avec une réserve de 3000 euros (incluant la caisse de solidarité).

Recettes

- adhésion AMAPULIS : 818 euros
- adhésion AMAP-IDF (pour bénéficier de l'assurance sur les lieux de distribution, sur les chantiers, pour des formations, aide à préparer des événements) : 1000 euros
- caisse de solidarité : 697 euros
- ventes de la Ferme de Beaudreville lors du festival des Ulis en vert : 84,80 euros que les producteurs ont versé à la caisse des paniers solidaires.

- reçu de la ville pour le Festival des Ulis en Vert : 290 euros
- participation au Village des Possibles (reçu de l'UAU) : 400 euros

Dépenses :

- frais bancaires : 101,83 euros
- pour des flyers présentant nos événements : 100 euros
- renouvellement adhésion « AMAPJ » : 40 euros
- renouvellement de l'adhésion « autre.net » : 23 euros
- participation à la conception du livre des recettes de l'Atelier cuisine : 400 euros versés à CES
- achat alimentaire pour les manifestations : 134,58 euros, c'est très peu car les AMAPiens fournissent !

Cette année, 4 bénéficiaires des paniers solidaires, ce qui équivaut à 2 paniers par semaine.

A quoi sert la réserve financière de l'association ? A renouveler le matériel de distribution (balances, couteaux), à financer des pots (début / fin d'année), à la communication de l'association. Le projet est aussi d'acheter du matériel de jardinage (gants) à mettre à disposition des adhérent.e.s lors des chantiers chez les producteurs.

Pour l'an prochain, proposition de reconduire le principe des paniers solidaires avec des contributions volontaires des adhérent.e.s

Proposition de conserver l'adhésion à AMAPULIS à 18 euros : approuvée à l'unanimité. Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des votants.

3) Rapport d'activité

Par Christine Dillmann

En 2025-2026 : 107 adhérents

Outils de communication modernes : site web, AMAPJ, mailing-list (ne pas oublier d'aller voir dans ses spams), vidéo de présentation par la ville des Ulis. Contrats avec 13 producteurs différents.

Plusieurs contrats ont pris fin : Chêne grenouille (tofu), yaourts de Cécile, ferme de Beaudreville (farine), ferme de la Noue (fromage de chèvre)

Changement de producteurs de pain : nouveau contrat avec Budibio

Un gros effort est à fournir chaque année à partir du mois de juin jusqu'en septembre pour trouver de nouveaux adhérents.

Historique de l'Association rappelé par Etienne Charron, co-président

Septembre 2018 : rencontre avec Sophie qui souhaitait monter une AMAP sur la Ville.

Lancement de l'association en 2019 (avec 25 paniers de légumes). On peut se féliciter du dynamisme de l'association !

Données historiques

2022-23 : 77 adhérents dont 58 sont restés en 2023-24

2023-24 : 88 adhérents (58 de la saison 2022-23 + 30 nouveaux adhérents)

2024-25 : 89 adhérents (44 de la saison 2022-23 + 15 de la saison 2023-24 + 30 nouveaux)

2025-2026 : 107 adhérents (39 de 2022-2023 + 11 de 2023-2024 + 16 de 2024-2025 + 41 nouveaux)

Chaque année, 1/3 des adhérents ne renouvelle pas le contrat : ce n'est pas une spécificité des Ulis mais c'est ce qui est constaté dans toutes les AMAPs.

Calendrier de l'AMAP

- septembre : pot de rentrée
- novembre : Assemblée Générale
- Idée du marché de Noël : attendre Noël 2026 (pas de possibilité cette année à cause des élections)
- avril : coupure de la production des légumes
- mai : début de la recherche de nouveaux adhérents pour l'an prochain en participant aux manifestations de la ville (les Ulis en vert, le Village des Possibles, Forum des associations, marché de Ulis avec la ferme de Gisy)
- juin : pot d'été.
- septembre : début des nouveaux contrats

Remarque sur les chèques : ils ont une validité d'un an seulement, et ne peuvent pas être antidatés. Un chèque fait en juin d'une année ne peut plus être encaissé après le mois de juin de l'année suivante.

Nicolas : C'est très important pour la ferme de Gisy de savoir en juin combien de personnes renouvellent ou non leur contrat. La gestion des chèques par Corinne est très claire ! Ce n'est pas le cas dans toutes les AMAP.

Corinne : La proposition serait de déposer le chèque de cotisation AMAPULIS et s'engager sur les contrats avec les producteurs sur AMAPJ dès le mois de juin, et de déposer ses chèques début septembre.

Ou bien limiter les paiements à 10 chèques maximum ? Non, car il peut-être très important pour certains adhérents de fractionner les paiements au maximum.

Une discussion s'engage sur la possibilité de payer par virement bancaire. Les producteurs de Gisy ne se sont pas trop penché sur la question. Néanmoins certains maraîchers le font en Ile de France. La question pourrait être posée à AMAP-IDF. C'est un problème qui doit concerter de nombreuses AMAPs avec la disparition des chèques.

Gestion des paniers pendant l'été

L'idée est d'inscrire ses dates de vacances dans un tableau en ligne, ce qui a été plus ou moins bien fait l'été dernier :

- soit on donne le panier
- soit on pose un joker (pour récupérer le panier la semaine d'avant ou d'après notre absence)
- soit on précise que notre panier est récupéré par quelqu'un d'autre

Michel Menou a passé ses vacances à gérer les paniers : merci !

Entre le tableau rempli à la dernière minute par certains AMAPiens, la gestion complexe des jokers et la proposition à des non-adhérents (futurs adhérents) de racheter le panier donné...

Merci aussi beaucoup à Michel pour la gestion à chaque distribution ! (applaudissements de la salle)

Rappel : il est précisé dans les statuts de l'AMAP que lorsqu'un adhérent ne vient pas récupérer son panier celui-ci est réparti entre les participants à la distribution.

Remarque : dans le sac avec le cahier, il y a une liste des AMAPiens rangée par contrat, afin de les

contacter (c'est au référent de distribution d'appeler les retardataires)

=> Pour l'été 2025, il faudra mettre en place un système de tableau plus simple (Christine va s'en occuper). Il est aussi demandé aux adhérent.e.s de mieux anticiper leurs vacances, lorsque cela est possible.

Participation aux événements de la Ville

Merci à tout.e.s les AMAPien.ne.s qui se libèrent à chaque manifestation pour être présents sur le stand AMAPULIS par rotation. C'est très important ! Il nous faut chaque année trouver environ 30 nouveaux adhérents !

Présentation des membres du conseil

Le Conseil compte actuellement 18 membres :

Ghislaine Baillard : référente contrat poulet/pintade avec Bernard.

Véronique Bertrand : s'est démenée avec Odile pour trouver de nouveaux producteurs et gère les relations avec les producteurs.

Marianne Bombled : quitte la responsabilité d'AMAPJ mais reste au conseil.

Agnès Buchard : référente légumineuses.

Bernard Charpenet : présent depuis le début, référent volailles avec Ghislaine, et correspondant avec AMAP IdF avec Alain et Corinne

Etienne Charron : souhaite laisser sa place à la co-présidence et remercie tous les bénévoles impliqués. Mais il reste au Conseil pour les relations avec la Ville.

Zana Cukovik : gestion des manifestations, avec Olivier.

Sophie Daubin : merci à notre ancienne maraîchère de l'AMAP ! Elle gère avec Olivier les contrats viande et pâtes.

Christine Dillmann : co-présidente, reste au Conseil !

Amélie Evrard : secrétaire, va s'arrêter.

Corinne Fournet : trésorière, présente depuis le début, continue !

Elisabeth Gourves : relations avec la ville, gestion des transferts de matériel entre la MPT et le 15 Courdimanche avec Corinne.

Régis Grimault : présent depuis le début, premier président de l'AMAP. Il quitte le conseil après avoir beaucoup œuvré et remercie l'équipe qui a été très présente. Mais il poursuit l'atelier cuisine.

Alain Lancelle : conseiller juridique qui quitte le Conseil.

Olivier Mascaras : gestion des manifestations avec Zana.

Michel Menou : excusé ce matin, énormément de « casquettes » à l'AMAP ! Dont la responsabilité d'AMAPJ.

Isabelle Roulet : organise les sondages pour les manifestations avec la ville.

Odile Stier : référente pain avec Zana.

Les référents contrats ne sont pas forcément membres du Conseil. L'an dernier, il n'y a pas eu de modification de l'équipe du Conseil. Par contre, plusieurs départs cette année. L'association a vraiment besoin de bénévoles pour rejoindre le Conseil !

Coup de main sur les exploitations

Avec la Ferme de Gisy : poireaux et patates douces en mai, marché des Ulis fin juin, ramassage des pommes de terre début septembre (le même jour que le forum des associations Ulis / Orsay) et des courges en septembre, fête de la ferme de Gisy en octobre

L'enracinée : atelier d'ensachage en février, journées des portes ouvertes en juin

Ferme du Chardonnet : marché des producteurs en juin

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

4) Alimentation durable : aller plus loin ? La solidarité à l'AMAPULIS

Paniers solidaires

Le prix de la cotisation à l'AMAP contient un montant fixe (18 euros dont 8 euros pour AMAPULIS et 10 euros pour AMAP-IDF) et un montant variable (libre) permettant de financer les paniers solidaires.

Le panier solidaire est proposé à 10 euros aux familles bénéficiaires (le complément étant payé par AMAPULIS). Accessible aux familles sur la base du quotient familial (s'il est inférieur au seuil de pauvreté établi par l'INSEE).

Si chaque AMAPien participe à hauteur de 12 euros, cela permet de financer 2 paniers solidaires. En 2025-2026, 76 % des anciens adhérents et 23 % des nouveaux ont participé au financement des paniers solidaires.

Ateliers de cuisine solidaire

Montés par Régis, CES (Citoyens Ecologistes et Solidaires) et la MPT de Courdimanche depuis septembre 2023. 60 personnes par an ont participé pendant 2 ans : une trace a été gardée grâce à l'édition du livre de recettes (qui est toujours proposé à la vente). Les ateliers ont permis aussi de collaborer avec le centre de Santé de la ville.

Cette année, la recherche de subventions a abouti à une aide financière assez conséquente de la communauté d'agglomération (CPS). Les ateliers ont pu reprendre en novembre pour une nouvelle année, jusqu'en juin (9h30-13h30), sur la base d'un atelier par mois à Courdimanche (6 personnes) et un par mois aux Amonts (12 personnes dans une grande cuisine). La subvention permet aussi la présence d'une diététicienne à chaque séance (pendant 2h), en plus du coût d'1 contrat légumes.

Véronique et Corinne ont assisté à des réunions organisées par AMAPIdF. Elles proposent d'organiser une réunion en janvier avec des volontaires pour creuser le sujet de la solidarité alimentaire.

5) Présentation des producteurs

L'enracinée (tisanes à Gometz) – Aline Aurias

Saison physique à cause de l'augmentation du temps de travail du sol (pluies, limaces...). Belle saison productive : amélioration des rendements. Travaux déplacer l'atelier d'ensachage sur le site de production pour un gain de temps de trajet.

Ferme des Sueurs (volailles au Val Saint Germain) - Eloïse

Depuis cette année, des pintades sont proposées au contrat, 3 fois/an, en plus des poulets. Eloïse travaille avec son frère et son père ; ils produisent leurs céréales en bio 10 distributions à l'AMAP dans l'année. Une journée Portes Ouvertes devrait avoir lieu en mai.

Ferme de Gisy (légumes à Bièvres) - Nicolas

La ferme est à 15 km des Ulis. Jeune ferme, qui a débuté en 2022, et a commencé sa collaboration avec AMAPULIS l'an dernier (48 paniers). AMAPULIS représente 20 % des ventes de la Ferme.

2025 : c'est la 1e fois que la ferme pourra fournir des légumes toute l'année, grâce aux serres et au local de stockage.

Meilleure année avec moins de pluie ! Très bonne récolte de courges, patates douces et radis d'hiver.

Les légumes d'été n'ont pas très bien poussé sous serre cette année à cause du sol tassé par les engins ayant participé aux travaux de construction des serres.

6 chantiers participatifs : merci aux AMAPiens pour leur participation !

L'embauche de Quentin a été possible en CDI. Entre août et octobre, embauche d'un saisonnier.

Beaucoup d'investissements :

- construction d'un bâtiment (financé par la commune de Bièvres)
- construction de chambres froides à l'intérieur ; tout devrait être rentré d'ici Noël
- chantiers d'irrigation avec récupération des eaux de pluie, aménagement pour l'irrigation dans les serres
- achat de matériel : nouveau tracteur avec dent de décompactage, épandeur à fumier (fourni par le poney-club d'à-côté)
- travaux d'agronomie (accompagné par un expert) pour améliorer le sol et créer un couvert végétal (sorgho) afin de laisser le moins possible le sol nu, test d'associations de cultures (ex : choux / salades)

Concernant le verger... du retard donc il sera planté l'an prochain (janvier 2027)

Concernant les poules pondeuses... elles seront à la ferme vers avril 2026 pour des œufs à partir de mai.

Ferme de Chardonnet (huiles et graines à Forges-les-Bains) – Vincent Leprince

Lentilles (association de vertes et blondes), cameline, tournesol, colza...

Travaille en partenariat avec l'Enracinée.

Analyse de blé et achat d'un moulin pour envisager la vente de farine (T65 et T110) qui devrait être effective en janvier 2026. Conditionnements de 500g, 1 kg, 5 kg.

Réflexion à avoir à l'AMAP sur la certification bio. Les cultures de la Ferme sont déjà certifiées bio, mais la certification pour la transformation en farine est très chère.

Ferme de la Lendemain aux Molières – Estephe Mathieu

Marque : « Papilles potagères » qui propose des tartinades, chutneys, pickles, confitures, sauces...

Les produits ne sont pas certifiés bio (à cause du coût) mais il confirme qu'il n'utilise pas de produits chimiques. Tous les ingrédients complémentaires ajoutés aux préparations sont certifiés bio. 1 ha de terrain.

Ferme des Potagers de Marcoussis (champignons)

Partenariat avec l'AMAP depuis la 2^e année.

Sacs de 1 kg de pleurotes et pholiotes du peuplier. Contrat pour l'automne terminé et contrat pour le printemps à venir. Les mycéliums proviennent de Bretagne.

Précision : les champignons sont livrés en journée, vers 11h ou 15h. En période scolaire, pas de problème car la MPT est ouverte et les récupère mais en période de vacances, c'est compliqué.

L'Ile aux Légumes (cresson à Chalo-Saint-Mars) - Carole

Travail manuel en toute saison. Votre soutien préserve cette filière locale, de l'un des meilleurs aliments au monde pour notre santé. Au printemps prochain, un pique-nique sera organisé à la cressonnière.

Budibio (pain à La Celles les Bordes)

Ferme de 113 ha, cultures labellisées bio depuis 2001 et boulangerie depuis 2009 (3 boulangers)

Dans les Yvelines à la limite de l'Essonne. Fournissent AMAP et cantines scolaires.

Vergers de la Brie et du Montois (pommes/fruits en Seine et Marne) - Pierre-Marie Fahy

En plus de pommes et poires : prunes, cerises et coings. Variétés anciennes et certaines plus récentes.

Ferme du Bois Regnault (légumineuses à Etampes) – Corinne et René Godeau, avec Léo

Récolte des dernières cultures à la mi-octobre. Actuellement en triage chez le prestataire. Beaucoup de dégâts occasionnés par les sangliers...

Nouveautés : haricot azuki et lentilles corail

Ferme du Petit Evaury - Tofu

Nouveau producteur

Viande (bœuf, mouton) dans le Perche

3 commandes par an (encore 2 à venir : en février et mai 2026).

Colis 9-10 kg avec chaque pièce mise sous vide individuellement.

Sûrement encore une journée Portes Ouvertes sera programmée cette année.

Viande de **porc**, avec la **Ferme des Sueurs** sera proposée en février (colis de 4kg de viande) et mai ou juin (colis de viande et colis barbecue)

6) Election des membres du Conseil

Alain Linard et Marie-Madeleine Gombert acceptent de rejoindre le Conseil, en plus des 15 membres actuels qui se représentent : merci à eux !

Une première réunion sera prochainement programmée pour élire président, secrétaire et trésorier et se répartir les rôles. Christine propose que cette réunion soit également ouverte à tous les AMAPiens qui le souhaitent, notamment ceux qui hésitent à rejoindre le Conseil.

Les membres du Conseil sont élus à l'unanimité des présents et représentés.